



Groupe de travail 16/04

Compte-rendu de la réunion du 3 juin 2004 sur Cristal mobile

La bulle se dégonfle... ...Cristal mobile dans l'œil du cyclone !

La tenue de cette réunion avait été demandée par les organisations syndicales pour que l'administration fasse un point sur l'avancement du programme Cristal Mobile (téléphonie, géolocalisation, GPRS = accès à internet).

Le constat CFDT

En préambule, la CFDT a souligné :

- le retard pris dans le calendrier de déploiement (les unités mobiles auraient dû être équipées du tout internet et de la téléphonie mobile dès la fin 2003)
- les trous observés dans la couverture du réseau Bouygues (opérateur retenu)
- les promesses non tenues par la technologie UMTS
- les services non offerts aux DOM (géolocalisation et GPRS)

Le contre pied de la DG

M. Latombe (Chef de la division C) a admis dans sa réponse qu'en 2000 il y avait une illusion collective pour le tout internet par la technologie UMTS. Or aujourd'hui, la bulle du tout internet par l'UMTS se dégonfle. Mais il apparaît que les opérateurs comme Orange ou SFR se gardent bien d'en parler, car jusqu'à présent ils bâtissent leur communication sur cette technologie. Très probablement, l'UMTS se développera uniquement dans les zones urbaines. L'opérateur Bouygues choisi par la DGDDI développe de son côté la technologie intermédiaire EDGE afin de couvrir le réseau, y compris les campagnes chères à nos unités mobiles, dès la fin 2005 avec une fiabilité améliorée et une vitesse de transmission de données de 2 à 3 supérieur au GRPS.

Pas de continuité territoriale pour les technologies modernes de transmission : Les DOM sous équipés !

Les DOM seront privés de GPRS (intranet embarqué) et de géolocalisation du fait de l'absence de l'opérateur, seule une filiale indépendante, Bouygues Caraïbes, étant implantée aux Antilles. Ils devront se contenter de la téléphonie mobile ! La CFDT a demandé pourquoi l'administration n'avait pas exigé une offre globale faite par le groupement Bouygues et Bouygues Caraïbes. La DG nous a répondu que cela risquait de ne pas faire jouer la concurrence. De ce fait, les DOM seront traités au cas par cas mais le risque du sous équipement est grand.

La banalisation comme objectif

La logique poursuivie par la Division C est celle de la banalisation des postes informatiques tout en offrant des services personnalisés grâce à Aladin (fenêtre de gauche). Pour cela, l'administration dotera le parc d'outils communs. Les micro-ordinateurs posséderont fin 2004 la même version d'Open Office et l'approvisionnement en matériel se fera de manière commune au niveau du ministère, pour réduire les coûts selon la DG ! M. Latombe a annoncé qu'il reste encore un secteur où des économies substantielles sont possibles : les consommables et les imprimantes. Selon lui, l'organisation, le choix et la répartition des matériels sont à revoir. Il souhaite réduire le nombre d'imprimantes et diminuer le coût des consommables. L'argent ainsi économisé sera, selon ses propos, réinvesti (des chiffres, des chiffres !!!).

La cigale et les fourmis

Continuant à agir en véritable cigale, M. Latombe, a souhaité que les gains (600 000 à 900 000€ par an) réalisés par le remplacement de Microsoft Office (payant) par Open Office (gratuit) soient également réinvestis dans l'achat de matériel plus confortable pour les agents. Mais qu'advient-il lorsque les législateurs auront tranché dans les dépenses pour rééquilibrer des comptes publics qu'ils ont eux-mêmes, à l'instar des fourmis, menés à mal ces derniers temps ?

L'adaptation faute de formation

La CFDT a revendiqué une formation au nouveau logiciel Open Office pour tous les agents. La DG propose seulement une formation en cascade et un temps d'adaptation pour les agents. Elle distribuera à cet effet 5000 CD qui permettront aux agents d'installer cet outil dans leur ordinateur personnel, plus 10000 plaquettes de 40 pages permettant de retrouver les fonctions de base et un didacticiel sur Aladin pour s'approprier Open Office.

La couverture Bouygues : travaillez où ça marche !

Un débat a eu lieu sur la sécurité offerte par des liaisons type téléphonie mobile avec la couverture du réseau GSM notamment en comparaison avec l'ancien réseau VHF et celui dédié à la police ACROPOLE. Selon les nostalgiques, le VHF assurait une sécurité certaine par des liaisons ouvertes (tout le monde entend tout le monde). Mais La douane a fait le choix d'un réseau développé par un opérateur qui couvrira 98% du territoire d'ici 2006. Le réseau de la police, quant à lui, ne couvre que 2/3 du territoire. Par ailleurs, l'ancienne radio ne couvrait également pas tout le territoire ou tous les lieux (exemple : métro).

Les téléphones ont un accès différencié avec :

- un parc intra flotte (relié à un nombre défini de numéros)
- un autre national
- un dernier international.

Ainsi pour la DNRED le parc de téléphones a été établi pour des raisons budgétaires à 119 intra flotte, 86 national, 84 international.

Selon la DG, il restera d'ici 2006 entre 100 et 150 points d'ombre (sur les 4000 répertoriés) sur lesquels les douaniers seront invités à ne plus travailler ! Il faut savoir que la région Franche Comté est très mal couverte à l'heure actuelle ! Que feront les douaniers en attendant l'amélioration ?

Motos, bateaux, autos

Les motos : les motards communiqueront entre eux qu'avec les portatifs PMR, faute d'homologation des casques pour le GSM. La technologie : un frein à la sécurité ?

Les bateaux : pour les communications du dispositif garde-côtes, la sous direction C va engager des études avec la DI de Nantes. On s'oriente vers des mesures d'adaptation et sur une réflexion pour apporter des solutions plus lourdes à plus long terme (réseau satellitaire).

Les autos : pour les véhicules automobiles, nous avons demandé qu'une nouvelle ergonomie des véhicules soit étudiée pour permettre l'installation (autre que les genoux du douanier !) et l'utilisation des nouveaux moyens informatiques (des solutions existent et sont mises en application par d'autres administrations). Par ailleurs, les DR devraient opter (il y a des résistances !) pour le PMR embarqué (portée = 7 km) ou mobile (portée < 3 km).

Le progrès, pas le nirvana !

Pour la CFDT, le nouveau système de communication ne sera efficace que si les douaniers se l'accaparent et si les performances annoncées sont réelles ! Dans le cas contraire, l'expérience acquise dans ce domaine (migration, NSTI...) justifiera une fois de plus la méfiance des services et augmentera les difficultés. D'autant que la mise en musique des critères d'objectifs et de rentabilité risque d'inciter une certaine hiérarchie à user de ces technologies comme moyen de pression. Il est donc nécessaire une fois de plus de jouer la transparence et de se montrer modeste.

Sur le montant du budget alloué à la mise en place de cristal, l'administration n'a pas pu nous fournir de chiffre...

Enfin, la CFDT a rappelé que les études en cours sur les conséquences de l'utilisation de ces technologies sur la santé des utilisateurs ne doivent pas être négligées.

Paris, le 7 juin 2004